

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1677

présenté par

Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe, Mme Manin, M. Letchimy, M. Carvounas,
M. Jérôme Lambert, Mme Biémouret, Mme Pau-Langevin, M. Bouillon et M. Pueyo

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	869 500
Conditions de vie outre-mer	869 500	0
TOTAUX	869 500	869 500
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à interpeller le Gouvernement sur les contraintes que les territoires ultramarins rencontrent dans leur insertion économique et la coopération régionale.

Afin de permettre la recevabilité financière du présent amendement au titre de l'article 40 de la Constitution il est donc proposé d'abonder l'action 07 du programme 123 à hauteur de 869 500 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement et d'annuler en conséquence 869

500 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur l'action 01 du programme 138.